

Forcalquier,  
Conseil municipal du 3 mars 2022,

*Propos liminaire de Forcalquier en commun,  
par Charles Dannaud*

## **A propos du déploiement des caméras de surveillance**

En l'emballant dans une communication massive (une de *HPI*, tract quadri recto/verso dans les boîtes aux lettres, pages dans *Forc'actus*), vous avez finalement déployé vos caméras de vidéosurveillance dans les rues de Forcalquier.

Nous regrettons ce changement majeur de l'ambiance de notre commune, qui la ramène au commun triste et anxieux des villes sans âme ni histoire des Alpes-Maritimes et du Var.

Nous le disons à nouveau : la vidéosurveillance ne se justifie pas.

Cette stratégie politique est d'abord coûteuse pour le contribuable. Avec une pudeur inhabituelle, vous taisez le coût total de l'opération dans le bulletin municipal, en ne donnant que la part de la commune, c'est-à-dire le tout petit montant. C'est en réalité un coût total pour les contribuables de près de 100 000 euros, soit 9 000 euros pour chacune des 11 caméras. Faut-il le rappeler, les subventions de l'État et de la Région sont bel et bien de l'argent public, issu des impôts de nos concitoyens et qui ne servira pas à d'autres investissements.

L'argent public est d'autant plus jeté par les fenêtres que l'efficacité des caméras de surveillance est sérieusement mise en doute dans une étude<sup>1</sup> commandée par les gendarmes et rendue publique en décembre dernier. Que lit-on dans cette étude : que seules « 1,13 % des infractions ont été élucidées grâce à l'exploitation d'enregistrements de vidéoprotection publique ». Notons aussi cette phrase : « La présence des caméras n'empêche nullement les délinquants de passer à l'acte. »

Comme l'auteur de cette étude, nous nous interrogeons à nouveau : « quelle est l'utilité de tels dispositifs ? »

---

<sup>1</sup> « Évaluation de la contribution de la vidéoprotection de voie publique à l'élucidation des enquêtes judiciaires », sous la direction de Guillaume Gormand, septembre 2021.

Bien sûr, ce serait malhonnête de vous reprocher votre politique au regard de cette étude, parue après votre décision : vous ne saviez pas. En revanche, il faudra en tenir compte à l'avenir, en cas par exemple de nouveau déploiement.

En revanche, même avant de savoir que les caméras ne servent à quasi rien, pourquoi en installer à Forcalquier ? En plus d'être coûteuses et d'une inefficacité proche du néant, que vont-elles surveiller ? Notre ville n'a pas à trembler de peur. Et vous le savez très bien : les chiffres que vous mettez en avant dans votre communication pour justifier votre politique sécuritaire sont des leurres, en particulier dans votre prospectus couleur recto/verso distribué dans toutes les boîtes à lettres. Quelques exemples dans ce document de réclame publicitaire : alors que tout le monde, partout, raisonne sur des données annuelles, vous êtes obligés d'agréger les vols et les cambriolages de deux années pour grossir les chiffres et leur donner une consistance ! Au passage, on se demande : les cambriolages sont-ils comptés dans les vols ? Auquel cas, ils seraient comptabilisés deux fois. Dans les villes qui ont adopté ce dispositif, les « retours y sont extrêmement positifs », écrivez-vous : c'est avec impatience que le lecteur poursuit sa lecture pour en savoir davantage sur ces retours. Las, il n'en saura rien, vous ne le dites pas ! Sans trop de risque, je peux vous dire que le retour est très positif au moins pour un acteur : l'entreprise qui a eu le marché et mis en place le dispositif. Et que penser aussi de ce chiffre : 68 % des délits pourraient être évités grâce à la vidéoprotection, selon « nos gendarmes ». On appréciera la précision du pourcentage (pas 60, ni même 65, non, 68%) au regard de l'imprécision totale de ce qu'il pourrait recouvrir : les délits, pas les contraventions ? À la ligne du dessus, il est question notamment de tapages et bagarres, qui sont des contraventions, pas des délits... ce mélange de types d'infraction discrédite sur votre connaissance de la réalité que vous décrivez.

La réalité, justement. Elle est coriace. Depuis le début, votre promesse des caméras de vidéosurveillance est hors-sol, sa seule justification est électoraliste. Parenthèse : je ne sais pas si vous toutes et tous ici avaient participé au programme — c'était l'élément de langage de la campagne —, mais je tiens à dire à celles et ceux d'entre vous qui n'auraient pas validé les caméras de surveillance de ne pas se sentir visés par ce qui va suivre. Car souvenons-nous : dans un article de *HPI* de la fin de l'automne 2019 <sup>2</sup>, au moment où la campagne pour les municipales débutait, on pouvait lire : « Bonne nouvelle pour cette année encore [la délinquance] est en baisse » (116 crimes et délits de moins, soit une baisse de 5% ; 39 cambriolages de moins, soit une baisse de 14,9%). La date est très importante : c'est à cette époque que vous prépariez votre programme pour les municipales et que vous décidiez d'y promettre les

---

<sup>2</sup>« Forcalquier : entendu à Sainte-Geneviève, accidents en hausse, délinquance en baisse », Jean-Luc Icard, *HPI*, 13-19 décembre 2019

caméras. Si la réalité vous avait intéressés davantage que l'idéologie, peut-être auriez-vous rayé cette option de votre programme.

On sent bien que, dans le fond, vous êtes gênés par cette promesse des caméras. Vous avez improvisé : 30 à installer lors du débat de DICI-TV, 16 lors du premier conseil municipal où il en a été question, puis 10 et 11 maintenant, dont une mobile... ça se comprend : vous ne savez pas où les mettre, vos caméras ! à part sur les ronds-points d'entrée de ville, le seul endroit où les gendarmes y voient un intérêt. Cette promesse hors-sol qu'il faut aujourd'hui tenir est un caillou dans votre chaussure, un masque idéologique grossier posé sur le visage d'une ville qui a l'accueil profondément ancré dans son histoire, comme vous le rappelez pour parler de la solidarité envers les Ukrainiens.

La réalité est contrariante ? Aucun problème, alors, jouons sur le sentiment d'insécurité ! C'est pratique, un sentiment. Ça se manipule, ça n'a pas besoin d'être argumenté ni prouvé. Hop ! On rallume les lumières pour lutter contre un sentiment d'insécurité, on distribue des matraques télescopiques aux policiers municipaux, on gonfle sinon invente des chiffres pour faire grandir le « sentiment d'insécurité », et justifier les caméras, qui elles mêmes vont augmenter ce sentiment d'insécurité. Les concitoyens vont bien finir par le croire, vous dites-vous : s'il faut allumer les lumières, augmenter les moyens des policiers municipaux et mettre des caméras autant qu'on peut, c'est bien qu'il doit y avoir une raison ! Oui, une raison. Mais laquelle ?

Chers collègues, laissez donc les sentiments de nos concitoyens en paix, ne les alimentez pas de vos fantasmes avec vos crécelles « attention danger ».

Notre ville de Forcalquier mérite mieux que les panneaux d'entrée généralisant la méfiance des uns envers les autres. L'époque est assez grave pour que les élus ne s'abaissent pas à jouer sur les peurs ni ne contribuent à la détérioration de l'ambiance de la ville

À l'idéologie sécuritaire, nous préférons la réalité d'une ville où la défiance envers l'autre n'est pas un réflexe. Une ville dont les habitants n'ont pas peur... quand leur sérénité n'est pas gâtée par de mesquins calculs politiques.